



*Nul ne sort de Suresnes qui  
n'ait vu sa croix*

**S U R E S N E S**

Gestion des Instances  
BR/KM – 37.10/18.28

*Publication par affichage, le 22 MARS 2016*

**Compte rendu des votes de la séance du Conseil Municipal du 15 mars 2016 en vertu de l'article L. 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.**

Adoption du Procès-Verbal de la séance du Conseil Municipal du 10 février 2016.

**Adopté à l'UNANIMITE**

**DÉCISIONS DU MAIRE EN APPLICATION DE L'ARTICLE L. 2122-22 DU CODE GÉNÉRAL DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES (pour information)**

## COMMUNICATION

Information du Conseil Municipal sur les marchés publics passés selon la procédure adaptée.  
Publication des marchés publics notifiés en 2015.

## DECISIONS

- N°16-003, 16-004, 16-006, 16-009 et 16-013 Conventions de mise à disposition de la Galerie Artcad.  
N°16-002, 16-005, 16-010 et 16-011 Musée d'Histoire Urbaine et Sociale : conventions de prêts.  
N°16-007 Convention de mise à disposition de locaux sis 6, rue Florent Dancourt au profit de l'association Conseil Local CNL de Suresnes.  
N°16-008 Convention avec France Télécom pour la réalisation des travaux d'enfouissement des réseaux de télécommunications, rues des Nouvelles et des Pavillons.  
N°16-012 Convention de mise à disposition de locaux pour l'exploitation de réseau de communications électroniques THD Seine avec le Département des Hauts-de-Seine.  
N°16-014 Mise à la réforme de trois remorques  
N°16-015 Convention de mise à disposition avec la société ETEL d'un local situé aux n°33, 35 et 37, rue Fernand Forest.

## DÉLIBÉRATIONS

### AFFAIRES GÉNÉRALES

#### N°1- ELECTION D'UN CONSEILLER TERRITORIAL.

Mme Nassera HAMZA a été élue en tant que Conseillère Territoriale de l'Etablissement Public Territorial Paris Ouest La Défense, en remplacement de M. Guillaume BOUDY, démissionnaire.

**N°2- REMPLACEMENT D'UN MEMBRE AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE SURESNES HABITAT.**

Le Conseil Municipal a décidé :

- de procéder à l'élection, en remplacement de Mme DELAFOSSE, démissionnaire, pour siéger en tant que personnalité qualifiée « en matière d'urbanisme, de logement, d'environnement et de financement de ces politiques » au sein du Conseil d'Administration de Suresnes Habitat.

**2 candidats : M. Vincent SOYEZ et Mme Gisèle CAILLOUX**

**Résultat du vote :**

**Mme CAILLOUX : 2 voix**

**M. SOYEZ : 37 voix**

**Votes blancs : 2 (M. SALLES et Mme HERVE)**

**M. Vincent SOYEZ a été désigné pour siéger au sein du Conseil d'Administration de Suresnes Habitat.**

**N°3- CESSION DE 4 APPARTEMENTS, SIS 19, RUE DE VERDUN.**

Le Conseil Municipal a décidé :

- d'approuver, conformément aux avis de France Domaine du 20 avril 2015, la cession des 4 appartements (studios) situés au 19, rue de Verdun, dont la Ville est propriétaire, suivants :

- appartement n°1 : bâtiment A, 2<sup>ème</sup> étage droite, n° de lot A202, superficie loi Carrez de 31,88 m<sup>2</sup>, au profit de M. JEZEQUEL pour un montant de 175 000 € ;
- appartement n°2 : bâtiment B, 1<sup>er</sup> étage gauche, n° de lot B101, superficie loi Carrez de 31,99 m<sup>2</sup>, au profit de Mme GRINENWALD pour un montant de 175 000 € ;
- appartement n°3 : bâtiment B, 2<sup>ème</sup> étage gauche, n° de lot B201, d'un appartement d'une superficie loi Carrez de 31,57 m<sup>2</sup>, au profit de M. BOHBOT pour un montant de 173 500 € ;
- appartement n°4 : bâtiment B, 2<sup>ème</sup> étage droite, n° de lot B202, d'un studio d'une superficie loi Carrez de de 27,28 m<sup>2</sup>, au profit de Madame CHAMPEAUD et Monsieur COIGNET pour un montant de 160 000 €.

Les montants sont nets vendeur, avec frais d'agence et notaire en sus à la charge de l'acquéreur, sous réserve de condition suspensive de prêt

- d'autoriser Monsieur le Maire à signer tous les actes y afférents.

**Adopté à LA MAJORITE (36 POUR dont 3 pouvoirs - 2 CONTRE : Mme BALLUT, M. BALENSI – 3 ABSTENTIONS : M. SALLES, Mme HERVE, Mme MEILHAC)**

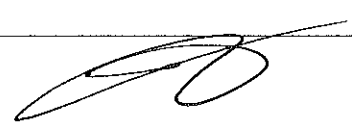
*VIE DE LA CITE*

**N°4- APPROBATION DU PROJET SCIENTIFIQUE ET CULTUREL DU MUSEE D'HISTOIRE URBAINE ET SOCIALE POUR LA PERIODE 2016-2020.**

Le Conseil Municipal a décidé :

- d'approuver le projet scientifique et culturel du Musée d'Histoire Urbaine et Sociale pour la période 2016 / 2020.

**Adopté à L'UNANIMITE (4 ABSTENTIONS : Mme BALLUT, M. BALENSI, M. SALLES, Mme HERVE)**



**N°5 - DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DES HAUTS-DE-SEINE RELATIVE A L'OPERATION « LA SCIENCE SE LIVRE » 2016.**

Le Conseil Municipal a décidé :

- d'autoriser Monsieur le Maire à solliciter une subvention la plus élevée possible auprès du Conseil Départemental des Hauts-de-Seine dans le cadre de l'édition 2016 de la manifestation « La Science se livre ».

Adopté à l'UNANIMITE

**N°6 - DEMANDES DE SUBVENTIONS POUR LA MEDIATHEQUE-RELAIS ET LA SALLE POLYVALENTE, RUE DE LA POTERIE.**

Le Conseil Municipal a décidé :

- d'approuver le projet de création d'une médiathèque-relais et d'une salle polyvalente, rue de la Poterie ;
- d'inscrire les montants de dépenses correspondants au Budget Primitif 2016, comme suit :
  - médiathèque : 251 866,37 € TTC (acquisition du volume) et 8 380 € TTC (aménagement – travaux de second œuvre),
  - salle polyvalente : 70 595,1 € TTC (acquisition du volume) et 1 930 € TTC (aménagement – travaux de second œuvre)
- d'autoriser Monsieur le Maire à solliciter des subventions aussi élevées que possible, auprès de tout partenaire institutionnel et organisme et autres financeurs publics, notamment l'Etat (DRAC) et la Région Ile-de-France, dans le cadre de la réalisation par la Ville d'une Médiathèque-relais et d'une salle polyvalente, rue de la Poterie ;
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer tout document y afférent, notamment les conventions à intervenir ainsi que leurs avenants.

Adopté à l'UNANIMITE (2 ABSTENTIONS : M. SALLES, Mme HERVE)

**N°7- RAPPORT ANNUEL SUR LA SITUATION EN MATIERE D'EGALITE ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES.**

Le Conseil Municipal a décidé :

- d'approuver le rapport annuel sur la situation en matière d'égalité en les femmes et les hommes ;
- d'approuver les orientations stratégiques pluriannuelles de la politique municipale en faveur de l'égalité des sexes ;
- d'approuver le bilan des actions engagées en faveur de l'égalité des sexes au cours de l'année 2015.

Adopté à LA MAJORITE (40 POUR dont 3 pouvoirs - 2 CONTRE : M. SALLES, Mme HERVE)



*FAMILLE, ACTION SOCIALE ET SANTE*

**N°8 - CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC L'ASSOCIATION « DISPENS'AIRE PSY, LES PSYS DU CŒUR » RELATIVE A LA MISE EN PLACE DE PERMANENCES GRATUITES DE SOUTIEN PSYCHOTHERAPEUTIQUE.**

Le Conseil Municipal a décidé :

- d'approuver la convention de partenariat avec l'Association « Dispens'Aire Psy, Les Psys du Cœur » pour la mise en place de permanences gratuites de soutien psychologique au sein du Centre Médical Municipal Raymond Burgos ;
- d'autoriser Monsieur le Maire à la signer.

**Adopté à l'UNANIMITE (2 ABSTENTIONS : M. SALLES, Mme HERVE)**

**N°9 - ARRET DU DISPOSITIF D'AIDES FINANCIERES ACCORDEES AUX FAMILLES POUR L'EMPLOI D'UNE ASSISTANTE MATERNELLE OU PARENTALE.**

Le Conseil Municipal a décidé :

- d'approuver l'arrêt du dispositif d'aides financières accordées aux familles pour l'emploi d'une assistante maternelle ou parentale ; les versements pour les familles déjà dans le dispositif d'aides financières continueront néanmoins à s'échelonner jusqu'en 2018.
- de décider que les familles déjà dans le dispositif continueront à percevoir l'aide jusqu'en 2018.

**Adopté à l'UNANIMITE (4 ABSTENTIONS : M. SALLES, Mme HERVE, Mme BALLUT, M. BALENSI)**

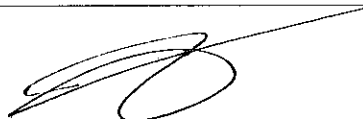
*AMENAGEMENT URBAIN*

**N°10 - OPERATION CARON-JAURES : ACTUALISATION DU MONTANT DE LA SUBVENTION A VERSER A SURESNES HABITAT POUR LE FINANCEMENT DE LA DEMOLITION DU BATIMENT B ET DE L'EVICION DES COMMERÇANTS.**

Le Conseil Municipal a décidé :

- d'approuver l'actualisation de la subvention à verser à Suresnes Habitat pour le financement de la démolition du bâtiment B et l'éviction des commerces, à 2 712 579 euros TTC.

**Adopté à LA MAJORITE (38 POUR dont 3 pouvoirs - 2 CONTRE : Mme BALLUT, M. BALENSI - 2 ABSTENTIONS : M. SALLES, Mme HERVE)**



**N°11 - DESAFFECTATION ET DECLASSEMENT DU DOMAINE PUBLIC COMMUNAL D'UN BATIMENT, SITUEE 13 15, RUE LEDRU-ROLLIN ET CREATION D'UN LOT.**

Le Conseil Municipal a décidé :

- d'approuver le principe de désaffectation du bâtiment, situé 13-15, rue Ledru-Rollin, dont la ville est propriétaire, s'étendant sur une unité foncière d'une superficie d'environ 438 m<sup>2</sup> correspondant à une partie de la parcelle section S n°169 et son déclassement du domaine public, dans l'objectif de l'affecter ultérieurement à l'association culturelle Beth Yaacov ;
- d'approuver la création d'un lot correspondant à l'emprise du bâtiment sise 13-15, rue Ledru-Rollin et indépendant de la parcelle n°169 ;
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer le détachement parcellaire et tout acte y afférent.

**Adopté à LA MAJORITE (41 POUR dont 3 pouvoirs - 2 CONTRE : M. SALLES, Mme HERVE)**

*RESSOURCES HUMAINES*

**N°12 - PASSATION D'UNE CONVENTION DE MISE A DISPOSITION D'UN FONCTIONNAIRE TERRITORIAL AUPRES DE L'ASSOCIATION DU COMITE DES ŒUVRES SOCIALES DE LA VILLE DE SURESNES.**

Le Conseil Municipal a décidé :

- d'approuver la convention de mise à disposition à temps complet d'un adjoint administratif principal de 1<sup>ère</sup> classe titulaire, conclue à compter de sa date de notification avec prise d'effet au 1<sup>er</sup> juin 2016, pour une durée de trois ans renouvelable pour une même période, sans excéder une durée maximale de six ans, à passer avec l'association du « Comité des Œuvres Sociales » de Suresnes ;
- d'autoriser Monsieur Le Maire à la signer.

**Adopté à L'UNANIMITE (2 ABSTENTIONS : M. SALLES, Mme HERVE)**

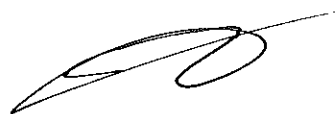
*ENVIRONNEMENT ET RESEAUX*

**N°13 - DENOMINATION DE L'ALLEE SITUEE ENTRE LA RUE DES BOCHOUX ET L'ENTREE DES CRECHES BOIS JOLY ET LUTINS**

Le Conseil Municipal a décidé :

- d'approuver la dénomination d'allée des Bochoux pour la voie située entre la rue des Bochoux et l'entrée des crèches Bois Joly et Lutins.

**Adopté à L'UNANIMITE**



*FINANCES*

**N°14- ATTRIBUTION D'UN ACOMPTE SUR SUBVENTION COMPLEMENTAIRE A L'ASSOCIATION PARELIE AVANT LE VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2016.**

Le Conseil Municipal a décidé :

- d'autoriser un versement supérieur à 25 % du montant total attribué à l'association Parélie en 2015 avant le vote du budget 2016 afin de couvrir les charges de fonctionnement de l'association avant la fin de son activité au 1<sup>er</sup> mai 2016.

**Adopté à A la MAJORITE : 41 POUR dont 4 pouvoirs - 2 CONTRE : M. SALLES, Mme HERVE)**

**N°15- ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DE 3 000 € POUR LA RESTAURATION DU « MONUMENT DE RECONNAISSANCE A LA FRANCE » ERIGE A BELGRADE.**

Le Conseil Municipal a décidé :

- d'attribuer une subvention exceptionnelle d'un montant de 3 000 € (trois mille euros) pour la restauration du « Monument de reconnaissance à la France » érigé à Belgrade.

**Adopté A la MAJORITE (41 POUR dont 4 pouvoirs - 2 CONTRE : M. SALLES, Mme HERVE)**

**N°16- RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE.**

Le Conseil Municipal a pris acte de la présentation du rapport d'orientation budgétaire.

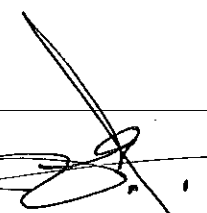

**N°17- CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LA VILLE DE SURESNES ET L'ASSOCIATION UNIS-CITES POUR L'ACCUEIL DE 2 JEUNES EN SERVICE CIVIQUE AU SEIN DE SON SERVICE JEUNESSE- ANIMATION.**

Le Conseil Municipal a décidé :

- d'approuver les 2 conventions de partenariat à passer avec l'association Unis-Cités, domiciliée 21, boulevard Ney 75018 Paris, pour l'accueil au sein de son service Jeunesse-Animation de 2 jeunes en service civique, mis à disposition gratuitement par l'association et ayant pour missions la programmation et l'animation de « séances ciné-débat » en lien avec les actions du service Jeunesse.
- d'autoriser Monsieur le Maire à les signer.

**Adopté à l'UNANIMITE**

Fait à Suresnes, le **22 MARS 2016**

  
  
**Christian DUPUY**  
Maire de Suresnes  
Vice-Président du Conseil Départemental  
des Hauts-de-Seine